

23 mars : reconversions professionnelles et investissements directs étrangers

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 23/03/2021

Saisines liées :

LES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES

POUR UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS EN FRANCE SOUTENABLES ET RESPONSABLES

Revoir l'intégralité de la séance

Deux projets d'avis étaient présentés le 23 mars au CESE :

Les reconversions professionnelles

Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables

Les reconversions professionnelles :

rapporté par Florent Compain (groupe environnement et nature) et Bernard Vivier (groupe CFTC), au nom de la section du travail et de l'emploi, présidée par Alain Cordesse (groupe des entreprises)

Le contexte de la crise sanitaire a ébranlé le monde du travail et a eu impact important sur l'activité et l'emploi. Ce retournement conjoncturel s'ajoute, de manière plus globale, aux grandes transformations économiques, techniques, écologiques, sociodémographiques.

Dans ce projet d'avis, le CESE évoque en premier lieu le contexte dans lequel s'inscrivent les reconversions professionnelles, en cherchant à identifier ces transitions. Il présente les dispositifs d'accompagnement et de formation, et s'interroge sur leur temporalité et leur cohérence d'ensemble. Le CESE propose des voies d'amélioration de ces dispositifs, afin d'anticiper les transformations structurelles de l'activité et d'appuyer les politiques conçues pour les encadrer (transition numérique, transition démographique) ou pour les faire advenir (transition écologique).

[Télécharger l'avis >](#)

Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables :

rapporté par Carole Couvert (groupe CFE-CGC) et Christian Nibourel (groupe des entreprises), au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Jean-Marie Cambacerès (groupe des personnalités qualifiées)

Les investissements directs étrangers sont particulièrement convoités dans cette période de crise sans précédent liée à la pandémie de la Covid-19. Après une baisse des investissements mondiaux de l'ordre de 40% en 2020, une forte reprise des flux des IDE est attendue pour les années 2021 et 2022. La France a de nombreux atouts à mobiliser pour attirer davantage d'IDE, en favorisant le long terme et le respect du développement durable.

Ainsi, le CESE formule 18 préconisations afin d'orienter le cadre mondial et européen de la concurrence et du commerce vers plus de durabilité. Ces préconisations sont formulées selon 3 axes : au niveau mondial, au niveau européen, et au niveau national.

Ce projet d'avis était présenté en présence de Franck Riester, Ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.